

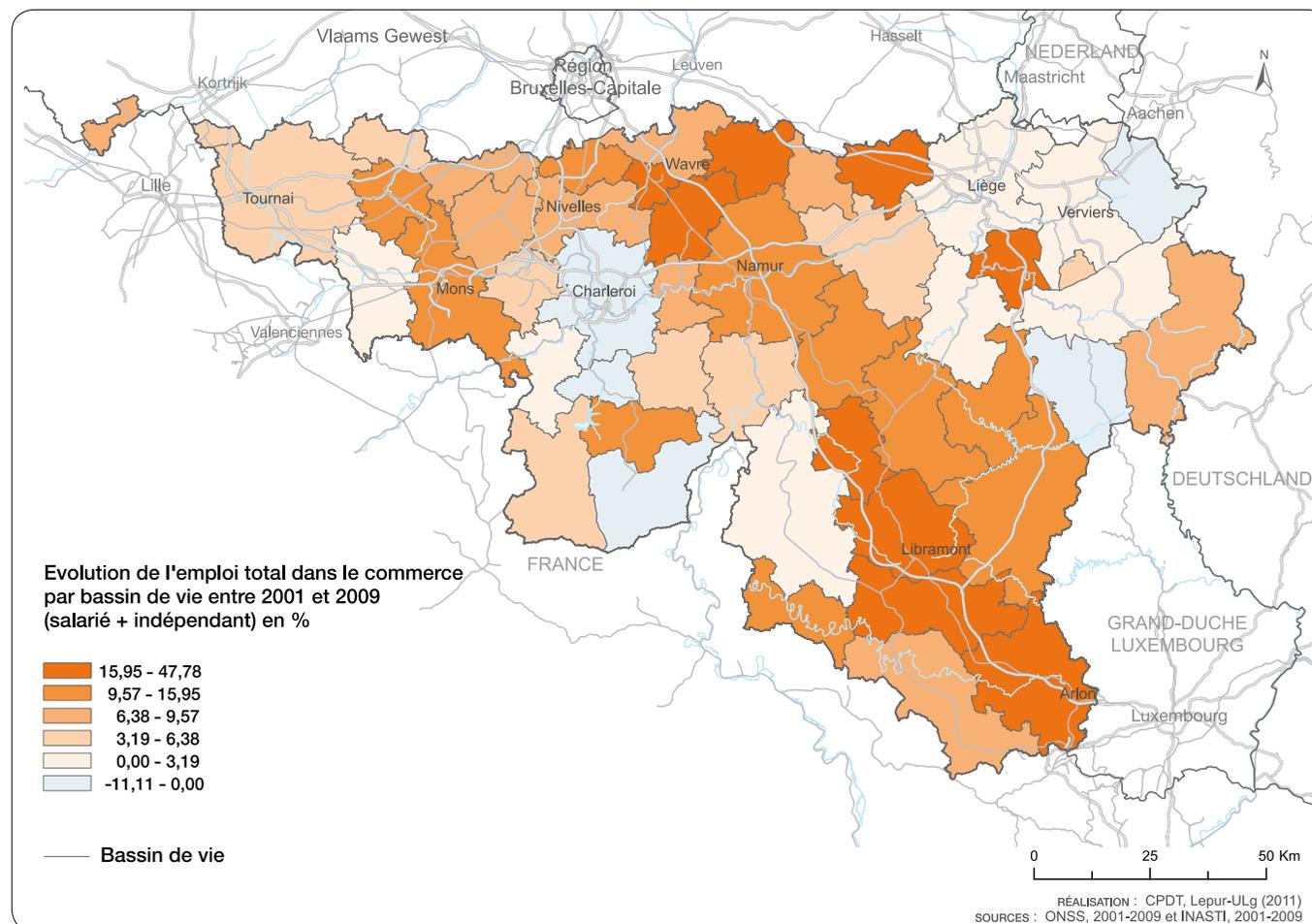
Emploi dans le commerce en Wallonie 2001-2009

On constate, entre 2001 et 2009, une évolution tout à fait divergente entre le nombre de salariés, d'une part, et d'indépendants, d'autre part (voir le tableau en page 2). Tandis que le nombre de salariés a augmenté dans une large proportion (+ 18,1 %), le nombre d'indépendants à titre principal subissait un net repli (- 5,8 %). Globalement, le nombre d'emplois total dans le commerce a connu une évolution fortement positive (+ 6,5 %).

Cependant, comme les emplois salariés créés sont surtout le fait de temps partiels, les chiffres de l'emploi en nombre d'équivalents temps plein (ETP) traduisent une évolution faiblement positive (+ 2,4 %). Cet accroissement est d'ailleurs plus faible que la croissance démographique pour la même période (+ 3,9 %). En dehors de l'effet de l'évolution de la population, on assiste globalement à un jeu à somme nulle malgré l'ajout de centaines de milliers de mètres carrés de commerces. Cette faible croissance de l'emploi total dans le commerce s'explique par diverses causes : évolution des dépenses des ménages (stagnation de la part destinée à l'acquisition des biens vendus dans le commerce ; et par contre hausse des postes logements, énergie, télécommunication, transport, santé...), développement des discounts (...)

Suite...

Evolution de l'emploi total dans le commerce par bassin de vie entre 2001 et 2009



infos et sources

Emploi dans le commerce en Wallonie 2001-2009

On constate, entre 2001 et 2009, une évolution tout à fait divergente entre le nombre de salariés, d'une part, et d'indépendants, d'autre part (voir le tableau en page 2). Tandis que le nombre de salariés a augmenté dans une large proportion (+ 18,1 %), le nombre d'indépendants à titre principal subissait un net repli (- 5,8 %). Globalement, le nombre d'emplois total dans le commerce a connu une évolution fortement positive (+ 6,5 %).

Cependant, comme les emplois salariés créés sont surtout le fait de temps partiels, les chiffres de l'emploi en nombre d'équivalents temps plein (ETP) traduisent une évolution faiblement positive (+ 2,4 %). Cet accroissement est d'ailleurs plus faible que la croissance démographique pour la même période (+ 3,9 %). En dehors de l'effet de l'évolution de la population, on assiste globalement à un jeu à somme nulle malgré l'ajout de centaines de milliers de mètres carrés de commerces. Cette faible croissance de l'emploi total dans le commerce s'explique par diverses causes : évolution des dépenses des ménages (stagnation de la part destinée à l'acquisition des biens vendus dans le commerce ; et par contre hausse des postes logements, énergie, télécommunication, transport, santé...), développement des discounts (faible ratio emploi / chiffre d'affaires), développement du commerce électronique et des achats transfrontaliers...

Au niveau de la répartition spatiale de l'évolution de l'emploi dans le commerce, il apparaît clairement que les croissances se concentrent là où l'évolution démo-

	Volume en 2001	Volume en 2009	Evolution en %
Emploi salarié	63.826	75.396	+ 18,1 %
Emploi indépendant	60.538	57.032	- 5,8 %
Emploi total salariés + indépendants	124.364	132.428	+ 6,5 %
Nombre total d'ETP	92.909	95.100	+ 2,4 %

Sources : ONSS, INASTI et BNB

graphique est forte : zones périurbaines de Bruxelles et Luxembourg. L'emploi stagne ou régresse là où la population n'évolue guère ainsi que dans quelques sous-régions situées aux abords des frontières.

On observe clairement une dichotomie entre un axe lotharingien (E411-N4) en forte croissance entre Louvain-la-Neuve et Arlon et certaines zones frontalières en déclin. De plus, une très large partie de la Province de Liège connaît une évolution peu favorable de l'emploi dans le commerce, semblant montrer que la balance commerciale transfrontalière la concernant est de plus en plus négative et que cela impacte non seulement les communes frontalières mais aussi ses deux principales agglomérations (Liège et Verviers). Dans le Hainaut, l'opposition entre une évolution très positive de la région de Mons et très négative du côté de Charleroi est à noter. Il faut toutefois éviter de considérer qu'il existe un fort mouvement de vases communicants entre ces

deux territoires. La croissance forte de l'emploi commercial à Mons s'est sans doute plutôt opérée au détriment du Borinage (illustré ici par le bassin de Saint-Ghislain). Si la région carolorégienne voit son commerce légèrement décliner, ce n'est pas seulement l'effet d'une plus grande attractivité de Mons mais aussi l'effet d'une plus grande attractivité de Namur et du Brabant wallon.

Emploi dans le commerce en Wallonie 2001-2009

Niveau spatial :

Bassin de vie (territoires délimités sur base du découpage proposé par la CPDT en 2003 à l'occasion du tableau de bord du développement territorial, découpage s'appuyant largement sur les pôles du SDER de 1999. Voir à ce propos : Vanderमotten C. et al., 2003, Tableau de bord du développement territorial - 2003, CPDT, pp. 209-211).

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Les données relatives à l'emploi salarié par commune de travail dans le commerce sont fournies par l'ONSS, celles relatives à l'emploi indépendant dans le commerce par l'INASTI au niveau de la commune de résidence. L'addition des deux variables à l'échelle communale présente un léger biais suite au fait que commune de résidence et commune de travail peuvent ne pas être similaires. Ce biais est particulièrement visible aux abords des grandes villes (surestimation de l'emploi total dans les communes périphériques à caractère résidentiel et sous-estimation dans la commune centrale).

De plus, chacune des deux sources présente à l'échelle communale un certain nombre de défauts. Pour les données de l'ONSS, le découpage par secteur d'activité est basé sur le code NACE-BEL. Ce dernier a été modifié en 2008. Pour le secteur du commerce de détail, entre le secteur 52 utilisé jusqu'en 2008 et le secteur 47 utilisé depuis lors, une différence tout à fait minime est à noter. Il s'agit de la sortie des services de réparation (52.710 à

52.730) vers les services à la personne (codes 95.210 à 95.250). Comme la cordonnerie et les autres services de réparation forment une activité très marginale et est de plus avant tout le fait d'indépendants, cette modification peut être négligée.

L'INASTI utilise sa propre nomenclature, différente du code NACE-BEL, ce qui empêche toute comparaison détaillée par sous-secteur avec les données de l'ONSS. Pour les chiffres fournis par l'INASTI au niveau communal, le découpage par secteur d'activité est très sommaire. La branche 400 résumée par le terme commerce déborde du secteur du commerce de détail, incluant notamment le commerce de gros, la banque ou l'horeca. Ceci amène à une légère surestimation de l'emploi du secteur. A l'opposé, une part non négligeable et en très légère croissance des commerçants indépendants a choisi d'adopter le statut de gérant de société, et est repris avec des gérants de sociétés dans d'autres secteurs d'activités.

L'emploi total dans le commerce pour 2001 et 2009 résulte de la simple addition de l'emploi salarié par commune (de travail) et de l'emploi indépendant par commune (de résidence), le tout agrégé par bassin de vie. L'évolution de cet emploi total par bassin de vie entre ces deux dates constitue la variable cartographiée.

Pour plus d'information à ce propos, voir : Lambotte J.-M., 2011, Le commerce, Note de recherche n°21, CPDT, pp. 27-36.

Méthode de classification :

Manuelle

Données utilisées :

- Emploi ONSS (employés) en 2001 et 2009
- Emploi INASTI (indépendants) en 2001 et 2009

Statistiques :

- Moyenne : + 6,48%
- Valeur minimum : - 11,11 %
- Valeur maximum : + 47,78 %

Sources des données :

- Office National de Sécurité Sociale (ONSS)
<http://www.onss.be/onssrsz/fr/home.htm>
- Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI - Belgique)
<http://www.rsvz-inasti.fgov.be/fr/index.htm>
- Banque Nationale de Belgique - Belgostat (BNB)
<http://www.nbb.be/belgostat/PublicatieSelectieLinker?LinkID=807000093|910000082&Lang=F>

Auteur :

J.-M. Lambotte (ULg-Lepur)
jm.lambotte@ulg.ac.be

Sous la direction de G. Devillet (ULg-Lepur-SEGEFA)

Voir « Diagnostic territorial de la Wallonie, 2011 », CPDT, partie « Les secteurs », pages 53 à 234.

